

à la maison on continue !

outils numériques
pour la continuité pédagogique

numérique
éducatif 21

Pour travailler en équipe :



Owncloud ●

Espace de stockage en ligne proposé par le Rectorat. Permet le partage de dossiers et/ou de fichiers entre enseignants.



Tribu ●●

Plateforme d'espaces collaboratifs de l'Education Nationale. Permet notamment de travailler à plusieurs, simultanément, sur des fichiers Office.



Etherpad ●

Bloc-notes collaboratif. Permet l'écriture à plusieurs de façon synchrone.



Ma classe virtuelle VIA ●● ou Rendez-vous ●

Plateformes de réunions à distance, avec support des micros et/ou caméras, affichage de documents, partage d'écrans...

Pour communiquer avec les élèves et les familles:



Éclat-BFC

Espace Numérique de Travail (ENT) des écoles et établissements de l'Académie. Permet d'échanger à distance entre l'école et la maison via une messagerie interne et sécurisée.



Site / blog d'école
(hébergement académique)

Ces espaces permettent de publier à destination des familles et des élèves des contenus d'information et / ou pédagogiques.



LaPoste.net (éducation)

Service de courriel (convention avec le Ministère de l'Education Nationale). Il est possible de créer autant d'adresses que de classes, si besoin, pour échanger entre enseignants et familles.

Pour travailler avec ses élèves :



Éclat-BFC

Permet d'envoyer des supports de cours et de récupérer des productions d'élèves, de travailler en coopération, de publier des textes, vidéos, enregistrements sonores etc. à destination d'un public ciblé.



Ma classe à la maison

Cette plateforme du CNED propose une solution de « classe virtuelle » pour travailler avec ses élèves par caméra interposée. De nombreux supports de cours sont également proposés.



Etherpad ●

Bloc-notes collaboratif. Permet l'écriture à plusieurs de façon synchrone.

● application disponible sur le PIA ●● application disponible sur ARENA

/ N'hésitez pas à demander conseil à votre ERUN pour utiliser ces services /

Outils à éviter :



Les applications Zoom (réunions à distance) et Discord (réseau social, échanges textuels et audio) sont vivement déconseillées pour des failles de sécurité et des manquements clairs au Règlement Général de la Protection des Données. Par ailleurs, les échanges directs par SMS, WhatsApp, Facebook etc. sont à bannir.

Il est conseillé d'utiliser en premier lieu les applications et services institutionnels (cf liste ci-dessus).

Les services libres n'utilisant aucune donnée personnelle (nom, prénom, photo...) peuvent également être des choix judicieux.